



Négociations accord télétravail et mobilité durable

SUD CPAM OISE <sudcpam60@gmail.com>

21 février 2025 à 13:25

À : "AZAM MARC-ANDRE (CPAM OISE)" <marc-andre.azam@assurance-maladie.fr>, "MARTINS CARLA (CPAM OISE)" <carla.martins@assurance-maladie.fr>, MP116001-RELATIONS-SOCIALES <relations-sociales.cpam-oise@assurance-maladie.fr>, CGT CPAM <cgt.cpam.oise@hotmail.fr>, CfeCgc CpmOise <cfecgc.cpam60@gmail.com>, cfdtcpamoise@gmail.com

Bonjour,

Cela fait maintenant plusieurs mois que la direction affirme revenir vers les organisations syndicales "rapidement" pour négocier un nouvel accord télétravail, le précédent ayant pris.

Malgré plusieurs relances orales en réunions de CSE, nous n'avons toujours aucune date d'ouverture de négociations à ce sujet.

Par ailleurs, il y a maintenant plus d'un an que notre organisation syndicale a demandé des négociations pour porter la prise en charge des abonnements transport à 75%, avec effet rétroactif au 1er septembre 2023. Ce point devait faire partie des négociations sur la mobilité durable. Depuis la dernière- et seule- réunion à ce sujet, nous n'avons aucune nouvelle.

Nous vous rappelons que lors de la précédente mandature, l'employeur n'a eu de cesse d'affirmer qu'il attendait la "prochaine mandature" pour ouvrir des négociations.

Cela fait maintenant près de 5 mois que le nouveau CSE est en place et nous ne voyons aucune avancée en matière de négociations.

Nous restons donc en attente d'un calendrier de négociations et espérons ne pas devoir attendre des mois pour apporter des réponses concrètes aux demandes de nos collègues sur ces sujets.

Cordialement,
Muriel RIPART
Déléguée syndicale